

# **PRIX DE LA CITOYENNETE – BURGERSCHAPSPRIJS 2016**

## **Fondation P&V Stichting**

### **Toespraak van de laureaat/discours du lauréat Michel Claise**

Il existe entre Jan Nolf, votre serviteur et Bob Dylan un point commun, une différence et une particularité. Le point commun, nous avons tous les trois reçu un prix. La différence, Jan et moi sommes venus ce soir le chercher, et une particularité : nous chantons tous les trois aussi faux.

En nous honorant de manière aussi prestigieuse ce soir, la Fondation P &V a choisi surtout de mettre en avant l'idéal de la Justice et les terribles épreuves que cette institution traverse aujourd'hui. Mais, faut-il le rappeler, la justice est avant tout un métier. Un métier dont les acteurs sont des professionnels, qu'ils soient magistrats, avocats, policiers, experts..., ayant chacun des missions et tâches spécifiques, et dont les formations sont permanentes.

J'aime rappeler cette anecdote, lors de l'inauguration du palais de justice de Bruxelles. Le roi Léopold II, s'arrêtant devant un frontispice représentant deux femmes vêtues à la grecque qui se serrent la main, interrogea le ministre de la justice : « que représente symboliquement ce bas-relief » ? Et le ministre de lui répondre : « Sire, l'une est la Justice, l'autre la Vérité. Elles se saluent, se disent adieu, car elles ne se reverront jamais plus ». Et pourtant, il y a dans ce métier des gens pétris d'idéaux, qui ont l'ambition de dépasser la ligne du quotidien, non seulement en mettant dans l'accomplissement de leur mission, tout leur cœur, mais aussi en cherchant à transmettre aux citoyens l'importance de ce qu'est l'exercice de la Justice, pierre angulaire de la démocratie. Et aussi de tirer les sonnettes d'alarme quand cette vénérable institution se fait attaquer. C'est en cela que Jan s'est particulièrement distingué. Pour ma part, comme juge spécialisé dans la lutte contre la criminalité financière, je me suis vu confier des dossiers complexes qui m'ont fait découvrir la difficulté de ce métier, confronté à la complexité de la matière et à l'ensemble des écueils qui surgissent en cours de procédure. Au point d'en arriver parfois à la conclusion que les gros dossiers « fin » sont trop souvent condamnés à périr sous les coups du glaive du temps, par manque de moyens, de reconnaissance et aussi par l'acharnement que les défenseurs déploient pour éviter le pire à leurs clients : une condamnation pénale, certes, mais surtout une condamnation financière. Ah ! L'argent ! Notre société mondiale ne connaît plus de frontière quand il s'agit de business. La crise de 2008 est la preuve flagrante que désormais, la planète Terre est entièrement tombée sous la coupe du monde de la finance, au détriment des Etats qui se sont agenouillés quand il s'est agi de renflouer

les banques, victimes de la rapacité des traders. Mais le plus grave est que l'argent sale s'est insidieusement mêlé à l'économie licite, un mariage consommé sous le regard impuissant et souvent aveugle du monde politique. Les chiffres sont là, dénoncé par les ONG : le blanchiment d'argent s'élève à 6% du PIB brut mondial, la corruption à 7%, le trafic de stupéfiants est évalué à 5000 milliards de \$ par an, les carrousels à la TVA rapportent 350 milliards d'euros par an aux malfrats en Europe, de même la contrefaçon, etc...

Et que font les Etats ? Peu et parfois rien. Alors que la Belgique cherche désespérément à renflouer le budget et combler un trou de 4 milliards d'euros, chaque année, la fraude fiscale doublée de l'évasion représente 7 % du PIB national, soit environ 25 milliards d'euros. Et l'actuel gouvernement, inlassablement, de détricoter les outils existant pour combattre ce triste phénomène. Démantèlement du Secrétariat d'Etat à la lutte contre la fraude fiscale et sociale, suppression du Collège destiné à cette même lutte, destruction des forces policières chargées des enquêtes, dont l'Office Central de lutte contre la délinquance économique et financière organisée, écrasement des moyens des agents fiscaux...

Il m'est apparu comme fondamental de dénoncer ces fait, m'exprimant dans un essai sous le titre : « Le club des Cassandre ». Le mythe de Cassandre est certainement le pus fort de notre époque. Car voilà qu'au XXème siècle ressurgit le symbole de cette prêtresse étonnamment moderne. La fille de Priam est une prophétesse infaillible. Ce don de divination, elle le reçut d'Apollon qui voulut la séduire, avant de se refuser à lui. Le dieu la frappa d'un terrible sort : ses prophéties ne seraient jamais prises au sérieux. Et quand le cheval de bois, dans les flancs duquel les Grecs menés par Ulysse étaient cachés, fut introduit dans la Citadelle de Troie, Enée relata : « *même Cassandre ouvre la bouche pour prédire nos destins* » (Virgile, L'Enéide, livre deuxième). Personne ne lui prêta attention. Comme à ceux qui, dans les années qui précédèrent la seconde guerre mondiale, avaient dénoncé la dangerosité d'Adolf Hitler, et qui furent censurés. Cassandre, ou l'échec des ambitions humanistes. Et oui ! Nous, les professionnels, qui dénonçons l'immensité du cancer qu'est la criminalité financière qui ronge la société mondiale et l'absence cruelle de moyens pour le combattre ne sommes que des Cassandre.

Mais ce n'est pas tout. Le cauchemar se poursuit. L'actuel gouvernement souhaite réformer la Justice. Certes ! Mais en lui ôtant ses moyens, en réduisant son indépendance et l'accès aux tribaux aux citoyens. Pire encore. Il est question de la suppression des juges d'instruction, loquet indépendant et démocratique dans les grandes enquêtes criminelles en ce compris financières. Pour laisser l'entier pouvoir au Parquet, déjà désossé, et incapable d'assurer les poursuites par manque de personnel. En quelque sorte donner tout pouvoir à l'Exécutif. C'est la fin de la démocratie en Belgique, et si peu de journalistes, de politiques, et donc de citoyens s'en rendent vraiment compte. C'est ce cri que Jan et moi poussons. Devrons-nous entamer un jour le grand air de « La Liberté » dans la Muette de Portici ?

Jan, je suis heureux d'être à tes côtés en cette soirée. Tu me posais la question : « *ne crains-tu pas des retombées pour tous ces combats que tu mènes ?* » Je me suis alors souvenu de ce voyage de rhéto, en Grèce, quand, à Héraklion, nous avons découvert l'épithaphe sur la stèle du poète et romancier crétois Niko Kazantzakis : « *Je n'espère rien, je ne crains rien, je suis libre !* ». Cette phrase est restée gravée dans mon cœur comme une loi de vie. Et comme disait Martin Luther King : « *Sans une bonne raison de mourir chaque jour, la vie ne vaudrait pas la peine d'être vécue.* »